Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 766

Artikel: Congés-ventes à Genève : le matraquage n'a pas payé
Autor: Bollinger, Ernest
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017543

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONGÉS-VENTES À GENÈVE

Le matraquage n'a pas payé

A Genève, les locataires ont donc massivement dit non, *le week-end dernier, aux pratiques détestables des congés-ventes: l'initiative populaire «pour protéger les locataires contre les congés-ventes» a été acceptée par 48 643* oui *contre 21 538* non. *Le contre-projet officiel (édulcoré, puis soutenu par les libéraux, les radicaux et les chrétiens-démocrates) a lui aussi été balayé par 49 551* non *contre 19 109* oui.
La lutte a été vive et les milieux immobiliers ont combattu l'information dans la presse par une propagande payante musclée, allant jusqu'au mensonge et à la diffamation.
Il était intéressant d'analyser les informations et les annonces publicitaires publiées dans les quatre quotidiens genevois, La Suisse, Tribune de Genève, Journal de Genève *et* Le Courrier*: une rapide chronologie des événements tout d'abord, puis une recension des lettres de lecteurs, une appréciation du coût de la campagne et enfin quelques points de repère sur le langage utilisé.*

Au chapitre de «l'information rédactionnelle», la campagne commence, un peu prématurément, le 9 janvier, par la publication d'articles rapportant la conférence de presse de l'Association pour la défense des locataires contre les congés-ventes. Comptes rendus honnêtes et impartiaux dans tous les quotidiens genevois avec, toutefois, la reproduction, dans la *Tribune de Genève*, d'un extrait d'une lettre d'intimidation envoyée aux locataires d'un immeuble genevois. Commentaire lapidaire de la *Tribune* (et début des ennuis): «Pas vraiment rassurant...»
Une semaine plus tard, le 15 janvier, la Chambre genevoise immobilière fait paraître un long communiqué payant dans les quatre journaux, rassurant les locataires «qui se sont, à tort, sentis menacés par une dénonciation de leur bail s'ils n'achètent pas le logement qu'ils occupent». La Chambre immobilière affirme que la législation actuelle est largement suffisante; elle recommande le rejet tant de l'initiative que du contre-projet contre les abus. Après cette «mise au clair», c'est le calme plat dans la presse genevoise pendant plus d'un mois, à l'exception d'un article dans *La Suisse*, le 4 février, rapportant un cas de congé-vente qui touche 140 locataires à La Gradelle. Un article consacré à la même affaire paraît dans la *Tribune de Genève* le 1er mars («La Gradelle se mobilise»); où les lecteurs apprennent la création d'une association de locataires décidés à se protéger contre les congés-ventes: une épine de plus dans le pied des promoteurs...

Autre fausse note dans cette période de précampagne où la presse n'est pas assez discrète aux yeux des milieux immobiliers: un article sur un nouveau cas de congés-ventes, publié ce même 1er mars dans la *Tribune de Genève*, six jours seulement après la parution d'un article sur la vente d'appartements à Versoix et trois jours après un autre article dénonçant la vente de treize appartements à la rue des Maraîchers («Tous les locataires à la porte!»).
La colère des promoteurs monte. Heureusement pour eux, rien de tel dans *La Suisse* et le *Journal de Genève*, qui publient maintenant leur propagande publicitaire tous les jours et, par conséquent, «ne manipulent pas les lecteurs».
La Suisse se place d'ailleurs au premier rang dans la course aux annonces pour le *non*.
Quant au *Journal de Genève*, sa position est claire: le journal s'identifie naturellement avec celle du parti libéral genevois, respectivement des milieux immobiliers: *non* à l'initiative (mais *oui* au contre-projet contesté par une partie des régisseurs; d'où une divergence de vue avec PRO LOG, le plus grand groupe de pression de l'immobilier et également le plus intransigeant).
Le Courrier publiera un article relatif aux congés-ventes (information déjà parue dans la *Tribune*), une semaine plus tard.

LE POUR ET LE CONTRE

Arrive le temps des présentations classiques du pour et du contre. Le *Journal de Genève* publie, le premier, un dossier de deux pages le 2 mars: confrontant l'initiative et le contre-projet, il donne la parole à une représentante de l'Association pour la promotion de la propriété individuelle (*non* à l'initiative, *oui* au contre-projet), au secrétaire général du Rassemblement pour une politique sociale du logement *(oui-non)* et au secrétaire général de la Chambre genevoise immobilière *(non-non)*; d'entrée de jeu, la rédactrice affiche la couleur du *Journal de Genève*: *non* à l'initiative.
Le 4 mars, *La Suisse* et la *Tribune de Genève* publient chacun une page de synthèse, donnant la parole aux partisans et aux adversaires de l'initiative. Les deux grands quotidiens genevois ne prennent pas position.
Tout n'a pas été dit bien sûr dans ces pages spéciales. Ainsi, aucune information sur le rôle des banques qui favorisent, par leurs crédits aux promoteurs peu scrupuleux, les pratiques de ventes d'appartements loués. Une fois de plus, nos instituts financiers ont su rester discrets et leur image demeure intacte...

LETTRES DE LECTEURS: LA PROVOCATION

Le débat ne pouvait pas manquer de déborder dans les colonnes réservées aux lecteurs. Leurs lettres ont été relativement abondantes (voir encadré) dans *La Suisse* et la *Tribune de Genève*. Provoqués par une lettre du vice-président de la Société des régisseurs dans *La Suisse* du 13 février rejetant en bloc la responsabilité de la «crise du logement» sur les défenseurs même des locataires, plusieurs lecteurs et associations de locataires réagissent, ce qui permet au régisseur de reprendre la plume pour répondre aux lecteurs «qui n'ont rien compris à

mon analyse» et pour fustiger «la nouvelle accentuation de la bureaucratie étatique... prônée par ceux qui n'ont pas le courage de se prendre en charge ou qui estiment qu'il faut s'en tenir à la philosophie fanée de ces grands penseurs que furent Marx, Lénine & Cie».
Bel exemple de mystification à partir d'un problème social réel! Le vice-président de la Société des régisseurs n'hésite d'ailleurs pas à considérer son activité «comme une sorte de service public». Un homme qui, contrairement aux locataires (90% de la population genevoise) a le courage de se prendre en charge...
La «tribune des lecteurs» de la *Tribune de Genève* a été davantage le forum de représentants d'associations de locataires, s'exprimant en faveur de l'initiative et critiquant la propagande musclée des milieux immobiliers.

FRIC ET VIOLENCE DE LANGAGE

Côté finances, il faut admettre que les promoteurs immobiliers ont dû dépenser 110 000 francs pour des annonces parues dans les quatre quotidiens genevois et dans l'hebdomadaire gratuit *Genève Home Informations* (nous ne parlons pas ici des journaux publicitaires et des pamphlets dans les boîtes aux lettres qui ajouteraient à cette somme rondelette encore plusieurs dizaines de milliers de francs). La plupart des annonces étaient des pavés provenant de PRO LOG et de l'ACAPI (Association pour l'accession à la propriété individuelle, groupant, autour d'un dissident de PRO LOG, un certain nombre de membres du parti radical genevois), du «Comité en faveur du logement», de la Chambre genevoise immobilière, de l'extrême-droite et du parti libéral. 70% de toutes les annonces en faveur du NON ont coûté plus de 600 francs chacune, dont 15% plus de 1000 francs chacune. L'Association des locataires contre les congés-ventes et l'ASLOCA (Association genevoise des locataires) ensemble ont payé 14 000 francs (8 fois moins que leurs adversaires!) pour 12 annonces parues pendant les quatre derniers jours précédant la votation. Une campagne financée par des dons individuels et par des contributions de syndicats, d'associations de locataires et des deux partis de la gauche genevoise.

Le Parti du travail a publié une petite annonce dans *La Suisse* et dans la *Tribune de Genève*, la FTMH a fait paraître une annonce, la veille de la votation, dans la *Tribune de Genève*, répondant à une publicité calomnieuse émanant de PRO LOG (ajoutons que *La Suisse* du 7 mars a donné un large écho rédactionnel à la plainte du député socialiste Pierre Schmid contre PRO LOG, tout en présentant, dans la même page, les objectifs de ce groupe de pression).
Au total donc, 15 annonces publicitaires pour le *oui* à l'initiative, contre 130 pour le *non*!

Au-delà du déséquilibre purement quantitatif, c'est la différence du langage qui frappe le lecteur attentif. Quelle surenchère dans le style agressif, mais aussi maladroit! A ne plus compter les clichés employés. Pour l'ACAPI, l'initiative est «socialo-marxiste», mais la propriété d'un logement «un droit sacré». L'extrême-droite taxe les défenseurs des locataires de «collectivistes», le Groupement des constructeurs genevois parle de «socialisation du secteur du logement», PRO LOG de «l'abolition des libertés» (des propriétaires). Un lobby immobilier s'appelle non sans un certain cynisme, «comité en faveur du logement»; son slogan: «Pas d'entraves à la liberté de se loger!» Le monde à l'envers.

LA «TRIBUNE» SOUS PRESSION

Mais la campagne ne s'est pas limitée au discours polémique. Enervés par la publication d'articles sur de nouveaux cas de congés-ventes, notamment dans la *Tribune de Genève*, les milieux immobiliers organisent la pression. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple concret, une des régies se demande, dans une lettre datée du 1er mars, «si la *Tribune* est devenue un journal d'obédience socialiste» et elle annonce ouvertement qu'elle a décidé de ne plus utiliser ce journal comme véhicule publicitaire.
Derrière les slogans et affirmations des promoteurs, un véritable vide d'informations. Quelques jours avant la votation, la Chambre genevoise immobilière annonce la création d'un poste de délégué à l'information et aux relations publiques. Le nouveau délégué aura du pain sur la planche; car l'image de ces milieux immobiliers sort bien ternie de cette votation où ils ont battu le record de gaffes en matière d'information du public.

Ernest Bollinger

ANNONCES

Le gros lot à «La Suisse»

Un total de 145 annonces payantes ont paru dans les quotidiens genevois à propos de l'initiative sur les congés-ventes. Le moins qu'on puisse dire est que les opposants à l'initiative se sont plus dépensés à ce titre que leurs adversaires: 130 annonces sont à mettre à leur compte, qui ont été réparties de la façon suivante entre les quotidiens genevois:
La Suisse: *40%*
Tribune de Genève: *28%*
Journal de Genève: *22%*
Le Courrier: *10%*
A noter que la plus grande annonce en faveur du non *a paru dans l'hebdomadaire gratuit* Genève Home Informations *(28.2.) sous le titre: «Locataire aujourd'hui... propriétaire demain» — deux pages, au prix de Fr. 6000.— la page.*
Les quinze annonces pour le oui *se sont réparties entre* La Suisse *et la* Tribune de Genève.

NB. Au courrier, La Suisse *a publié trois lettres contre l'initiative et six pour, la* Tribune de Genève *une contre et huit pour, le* Journal de Genève *deux contre en tout et pour tout.*